Zeitschrift: Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles

Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 34 (2021)

Artikel: Une success story féministe à la Belle Époque : l'arbre généalogique de

l'Union des Femmes de Lausanne (1913) à l'épreuve des faits

Autor: Vaucher, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085118

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une success story féministe à la Belle Époque : l'arbre généalogique de l'Union des Femmes de Lausanne (1913) à l'épreuve des faits

Marc Vaucher

Le 21 mars 1912, le Comité de l'une des plus importantes associations féminines suisses de la Belle Époque, l'Union des Femmes de Lausanne et du canton de Vaud, demande aux organisateurs de l'Exposition nationale de Berne prévue deux ans plus tard une surface pour exposer l'arbre généalogique qu'il créera pour l'occasion¹. Concrétisé en 1913 sous la forme d'un imposant tableau de deux mètres de haut sur un mètre cinquante de large visible aujourd'hui au Musée national de Zurich, cet arbre généalogique affirme avec force un succès associatif féminin: de solides racines historiques ancrées dans le sol lausannois en 1896 nourriraient un foisonnement d'activités ultérieures et une floraison d'Unions de Femmes cantonales regroupant mille Vaudoises (voir arbre généalogique en page 104 de la présente revue). Une telle affirmation, toutefois, peut étonner.

Au tournant des XIX° et XX° siècles, en Suisse comme ailleurs en Occident, l'espace public reste en effet avant tout aux mains des hommes, et sa conquête s'avère difficile en dépit des tentatives individuelles et collectives qu'entreprennent les femmes de la bourgeoisie pour sortir de l'espace privé et revendiquer une place dans la Cité². Dans cet article, par une présentation du contexte de naissance et des grandes lignes du développement interne et externe de l'Union des Femmes de Lausanne et du canton de Vaud de 1896 à 1912, nous chercherons à mettre au jour les fondements historiques de la success story féministe lausannoise et vaudoise telle qu'affichée par l'arbre généalogique, les causes mais aussi les limites d'une telle affirmation. De là, nous interrogerons le rôle ambigu que celui-ci peut avoir joué dès 1912 pour le féminisme associatif vaudois.

¹Archives de la Ville de Lausanne, Fonds de l'Union des Femmes de Lausanne, P194, carton 1, enveloppe 4 (désormais AVL, P194, 1/4, par exemple).

²Pour cette difficile appropriation féminine d'un espace public occidental à la Belle Époque, voir, Hobsbawm, Eric, *L'ère des Empires, 1875-1914*, Paris: Fayard, 1987, chapitre «La nouvelle femme», p. 250-283; Perrot, Michelle, «L'emancipazione delle donne in Europa (secoli xix-xx)», in Batroch, Paul et Hobsbawm, Eric (dir.), *Storia d'Europa, L'età contemporanea*, Milano: Giulio Einaudi, 1996, p. 793; Perrot, Michelle, *La place des femmes. Une difficile conquête de l'espace public*, Paris: Textuel, 2020. Pour la Suisse, voir Pavillon, Monique et Vallotton, François, «Des femmes dans l'espace public helvétique, 1870-1914», in Pavillon, Monique et Vallotton, François, *Lieux de femmes l'espace public*, 1800-1930, actes du colloque à l'Université de Lausanne, 11-12 novembre 1991, Lausanne: Université de Lausanne Faculté des lettres Section d'histoire, 1992, p. 8-22; Pavillon, Monique (dir.), *Les Annuelles. Itinéraires de femmes et rapports de genre dans la Suisse de la Belle Époque*, Lausanne: Antipodes, 2007; Studer, Brigitte, *La conquête d'un droit. Le suffrage féminin en Suisse*, Neuchâtel: Alphil, 2020, chapitre 2, «Les femmes s'organisent», p. 31-43.

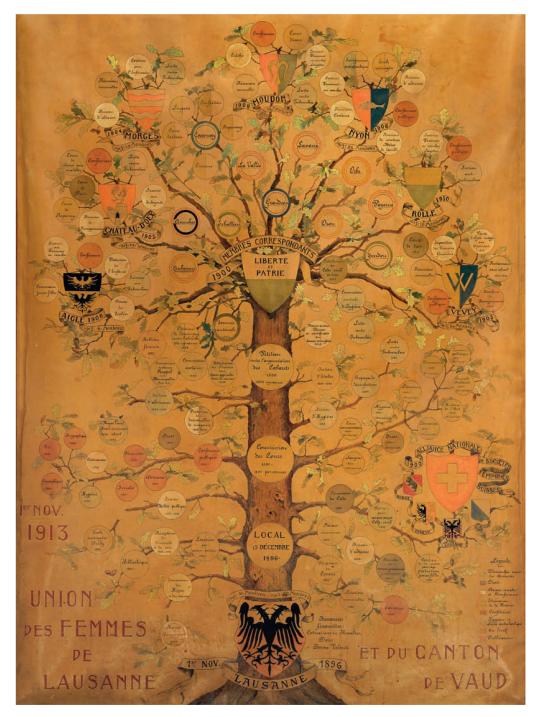


Figure 1. Arbre généalogique de l'Union des Femmes de Lausanne et du canton de Vaud, 1913, huile sur toile, Musée national suisse, N° inv. LM-93952.

Conditions de naissance de l'Union des Femmes de Lausanne: entre horizons émancipateurs...

En 1908, dans un article nécrologique consacré à la fondatrice de l'Union des Femmes de Lausanne, Emma Rod-Ducloux, on pouvait lire d'elle, à propos des débuts de l'association lausannoise: «Madame Rod, avec son bel idéal et son énergie, encourageait et expliquait le but de l'œuvre à nous autres qui étions un peu ahuries de tant de beaux plans. »3 L'ahurissement dont il est ici question sous la plume de son autrice, la première présidente elle-même de l'association, Marguerite Duvillard, soulève l'audace que représentent, à ses yeux comme à ceux des femmes qui furent parmi les premiers membres, les «beaux plans» féministes sousjacents. De fait, sous l'impulsion de E. Rod-Ducloux, le but initial de l'Union des Femmes de Lausanne est «[...] d'établir des rapports bienveillants entre femmes qui ne se connaissent pas, de créer un centre de ralliement pour les sociétés féminines existantes et d'étudier les questions importantes qui les concernent. »4 Plus loin est rappelée la voix chaude et enthousiaste qui motive le projet:

«Eh bien! pourquoi pas, essayons: nous apprendrons à penser, à nous connaître, à nous aimer, nous ferons du bien, vous verrez. La création d'une union de femmes, c'est la réalisation du rêve de ma jeunesse.»⁵

Une telle perspective en faveur des femmes, si elle est perçue comme une audace, n'en est pas moins fille de son temps. Le long XIX^e siècle qui a instauré la famille au cœur du fonctionnement social bourgeois et fixé les femmes dans un rôle exclusif de maintien de la cellule familiale⁶ se fissure à la Belle Époque et encourage les femmes à sortir de chez

elles⁷. Sur le plan socio-économique, la fin de la Grande Dépression des années 1870-90 couplée à l'avènement de la seconde révolution industrielle voit apparaître de nouvelles professions – institutrices, infirmières, employées de bureau ou de la poste, du téléphone, des banques, employées dans les commerces -, métiers du tertiaire investis surtout par les femmes des classes moyennes en train de naître et qui cherchent à gagner leur vie par un travail dit respectable, c'est-à-dire autre qu'ouvrière8. Sur le plan culturel, les femmes accèdent à des possibilités plus vastes de formation intellectuelle de qualité: l'École supérieure de jeunes filles de Vinet, terreau de nombreuses féministes lausannoises⁹, naît en 1884 alors que 419 femmes (contre 976 hommes) entrent à l'Université de Lausanne en 1905 (elles n'étaient que 4 à ses débuts en 1891, contre 216 hommes). Des hommes de renom, dans les milieux académiques, prêtent leur plume à une remise en question de la situation civile des femmes, parmi lesquels le philosophe Charles Secrétan (1815-1895) avec, notamment, un livre qui deviendra une référence internationale en la matière, Le droit de la femme (1886). Sur le plan associatif féminin, enfin et surtout, le tournant des XIX^e et XX^e siècles accélère un mouvement amorcé à la fin du xvIII^e siècle. Une étude montre que, pour la Romandie, sur les quelque deux cent cinquante sociétés féminines nonmixtes recensées pour la période de 1798 à 1914, plus de 80% de celles-ci naissent de manière dense entre le dernier tiers du siècle et la Première Guerre mondiale. Avant la Belle Époque, elles vouaient leurs activités aux domaines de la bienfaisance et de la philanthropie, mais des associations plus politiques apparaissent entre 1891 et 1912, c'est-àdire ayant à leur programme la revendication du droit de

³ Bulletin féminin, organe de l'Union des Femmes de Lausanne et du canton de Vaud (désormais *BF*), février 1908, p. 16.

⁴AVL, P194, 3/1, Article 2 des statuts de l'UdFL publié dans le rapport d'activité de cette société de 1903.

⁵ BF, février 1908, p. 17.

⁶ Hobsbawm, Eric, L'ère du capital, Paris: Pluriel, 1978, chapitre «Le monde bourgeois», p. 322-328.

 $^{^7\}mathrm{Perrot},$ Michelle, Le chemin des femmes, Paris: Robert Laffont, 2019, chapitre «Sortir», p. 749-758.

⁸ PAVILLON, Monique, «Féminisme "différentialiste" et reproduction sociale: le Congrès de 1896», *Page 2*, n° 5, octobre 1996, p. 15.

⁹ISSENMANN, Chloé, *L'École Vinet et la «destination sociale de la femme»* (1884-1908), in PAVILLON, Monique (dir.), Les Annuelles. Itinéraires de femmes, op. cit., p. 30.

vote féminin. Si le canton de Genève a, relativement à sa population féminine, la plus forte densité de naissances de sociétés de femmes en Romandie entre le dernier quart du XIX° siècle et 1914, le canton de Vaud regroupe à lui seul près de 40 % des sociétés romandes strictement féminines, et compte presque la moitié de l'ensemble des sociétés mixtes de la partie occidentale de la Suisse. À l'échelon national, ce canton confirme largement une large ouverture au principe même de la vie associative féminine, puisqu'il représente près de 18 % des sociétés de femmes 10.

L'Union des Femmes de Lausanne, nourrie de ces éléments contextuels, va naître à la faveur d'une ultime impulsion. En novembre 1896, en marge de l'Exposition nationale de Genève, a lieu le premier Congrès suisse des intérêts féminins. Ce congrès, qui a pu être considéré comme le point culminant du développement de l'associationnisme féminin romand¹¹, s'inspire des courants anglo-saxons pionniers en la matière. En 1888, d'abord, apparaissait de manière concrète une conscience internationale féministe avec la création, à Washington, du premier Conseil international des femmes. L'Exposition universelle de Chicago de 1893 permettait, ensuite, de promouvoir et de présenter publiquement l'activité des femmes¹². Camille Vidart (1854-1930), Genevoise liée d'amitié à une femme américaine impliquée dans les très actives associations féministes étasuniennes¹³, fut une des organisatrices du Congrès genevois. En 1892, elle créait l'Union des Femmes de Genève en s'inspirant largement du courant américain alors dominant. Le Congrès s'inscrit

Figure 2. Portrait de Camille Vidart (1854–1930), sans date. Photographie, Atelier Boissonnas, Bibliothèque de Genève. N° inv. Icon P 1975–100–10.

Boilouxes

¹⁰ JOST, Hans Ulrich, PAVILLON, Monique et VALLOTTON, François, «Phénomène associatif et espace public féminins en Suisse romande 1870-1914», rapport de travail pour le Fonds national pour la recherche scientifique, Université de Lausanne, 1994, rapport non publié.

¹¹ PAVILLON, Monique et VALLOTTON, François, *Lieux de femmes l'espace public, op. cit.*, p. 13.

¹² Pavillon, Monique, «Féminisme "différentialiste" », art. cit., p. 15.

¹³ Pour les liens qui unissent C. Vidart (1854-1930) et Harriett Clisby (1830-1931), voir Dallera, Corinne, «Les grandes sœurs modèles. Influence des Américaines sur le féminisme helvétique au tournant du xx^e siècle», in Pavillon, Monique (dir.), Les Annuelles. Itinéraires de femmes, op. cit., p. 106.

donc en partie dans cette veine anglo-saxonne marquée par un féminisme politique et social qui a alors pour chevaux de bataille le droit de vote et l'abolition de la prostitution¹⁴.

¹⁴ KAPPELI, Anne-Marie, «Scènes féministes», in Fraisse, Geneviève et PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident. Le XIX siècle*, Paris: Plon, 1991, p. 505.

Le 12 novembre 1896, deux mois après la fin du Premier Congrès suisse des intérêts féminins, 80 Lausannoises se réunissent en séance constitutive à la fin de laquelle on trouve 54 signataires. L'Union des Femmes de Lausanne est née, s'inspirant du modèle genevois, et une première assemblée générale se tient le 21 du même mois dans la salle du Conseil communal de la ville, les statuts sont adoptés le 1^{er} mars 1897.

prudences...

Pour autant, la naissance de l'Union des Femmes de Lausanne (désormais UdFL) ne va pas sans être accompagnée de prudences, voire de résistances.

Les affiliées elles-mêmes, d'abord, éprouvent quelque retenue. L'ahurissement évoqué plus haut sous la plume de la présidente Marguerite Duvillard face « [...] à tant de beaux plans» en dit long, en effet, sur la force des habitus¹⁵ issus d'un xıx^e siècle qui a séparé de manière si étanche, par la barrière du genre, les sphères d'activités sociales. Oser l'espace public peut être perçu, par les affiliées de l'UdFL elles-mêmes, comme intimidant, ainsi que cette même présidente semble l'indiquer dans l'article nécrologique consacré à E. Rod-Ducloux: « Combien de fois la présidente, toujours timorée, n'a-t-elle pas trouvé en elle [Mme Rod-Ducloux], dans les premières années, la lumière, les encouragements pour aller de l'avant!»16. Ensuite, évoquée ici comme soutien moral, la fondatrice Emma Rod-Ducloux (1836-1907) oriente le féminisme lausannois naissant selon une perspective de revendication politique très modérée et empreinte de valeurs religieuses et de philanthropie bourgeoise. Son profil biographique, sur ce point, est éclairant. Son père, Marc Ducloux, éditeur et libraire lausannois, sera

largement engagé dans un courant religieux qui débute vers 1810 en Romandie, le Réveil – sorte d'internationale évangélique autant protestante que catholique et qui vise à ranimer un christianisme perçu comme endormi –, qui trouvera une assise avec la création, en 1847, de l'Église libre vaudoise¹⁷. E. Rod-Ducloux aura été influencée par ce courant, elle qui rejoint l'Église libre de manière active, notamment en écrivant en 1898 une lettre au rédacteur du Journal des Églises protestantes de Suisse romande et réclamant le droit de vote des femmes en matière ecclésiastique. Membre, par ailleurs, de la Fédération abolitionniste internationale créée en 1875 qui lutte contre la prostitution, et membre de l'association des Amies de la jeune fille (AJF, 1877) qui en est issue, elle présidera, de 1896 à 1902, le bureau de renseignements qu'elle fonde dans le cadre des AJF de Lausanne. Son fort degré d'intégration dans le tissu associatif bourgeois cantonal doit également être souligné. Très active dans de nombreuses œuvres philanthropiques¹⁸, E. Rod-Ducloux est membre, dès l'ouverture permise aux femmes (1883), de la très bourgeoise et masculine Société vaudoise d'utilité publique dont son mari, Louis Rod-Ducloux, est un pilier¹⁹. Non seulement elle fait partie des très rares femmes à y être inscrites, celles-ci ne représentant, en 1900, que 4 % des membres (11 femmes, dont 7 à Lausanne), mais elle écrira aussi régulièrement des articles dans la revue de cette association. Membre, enfin, de la Société d'utilité publique des femmes suisses, elle

¹⁵ Avec le sociologue Pierre Bourdieu, cette notion signifie des dispositions «inscrites au plus profond des corps» et qui reconduiraient une série de convictions d'infériorité socialement construites, in BOURDIEU, Pierre, La domination masculine, Paris: Seuil, 1998, p. 45.

¹⁶ BF, février 1908, p. 17.

¹⁷ VALLOTTON, François, L'édition romande et ses acteurs, 1850-1920, Genève: Slatkine, 2001, p. 130.

¹⁸ Son frère, Charles Ducloux, parle de cette large implication d'E. Rod-Ducloux dans les associations charitables d'alors dans une correspondance privée, in Département des manuscrits de la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, Fonds Charles Ducloux, is2226-3, n° 1, 24 mars 1904.

¹⁹ Louis Rod-Ducloux (1826-1908) préside plusieurs années la Commission des conférences de l'Église libre vaudoise, fait partie de la Commission des écoles de Lausanne et préside le Comité des écoles enfantines de 1872 à 1899. Surtout, il est membre de la Société vaudoise d'utilité publique dès 1868, en est secrétaire, puis président (1896-1905) tout en assumant, de 1895 à 1907, la rédaction du journal de cette association.

présidera en 1898 la section vaudoise de cette association. L'intégration de E. Rod-Ducloux dans le tissu associatif religieux et bourgeois local et son engagement dans certaines questions féminines telles que les AJF permettent de la présenter comme une nécessaire instigatrice à un projet tel que celui de l'UdFL. Mais l'orientation idéologique qu'elle lui donne s'en ressent directement:

« Nous devons être informées de tout ce qui nous concerne, connaître nos droits, mais avant tout remplir nos devoirs, tous nos devoirs, et puis attendre notre heure. Je n'aime pas le mot de féminisme, restons féminines avant tout. [...]. Oui, les femmes doivent s'aimer, s'entraider, réclamer sans se lasser leurs droits, mais avec douceur: s'il vous plaît pas de viragos, c'est si laid... L'idéal ce serait que ce soient toujours des femmes heureuses qui se missent à la brèche, pas comme revendicatrices farouches, mais dans le besoin de leur cœur de faire des heureuses.»²⁰

«Âme» de l'UdFL dès ses débuts²¹, Emma Rod-Ducloux évacue un trop fort militantisme féministe, notamment suffragiste, à la différence de la genevoise Émilie Gourd, par exemple, elle aussi pourtant fortement immergée dans une sociabilité bourgeoise dense, et qui fera du droit de vote des femmes sa priorité²².

... et résistances masculines.

Des résistances, enfin, existent en ces temps où les revendications croissantes féminines perturbent l'ordre (masculin) établi²³, à commencer par le bastion bourgeois qu'investit Emma Rod-Ducloux elle-même, la Société vaudoise d'utilité publique. Dans le journal de cette association, la fondatrice de l'UdFL relate les réticences entendues vis-à-vis de l'union féminine lausannoise à peine constituée:

« Bien vague, nous a-t-il été dit de plusieurs côtés, et nous ne comprenons pas bien l'utilité, encore moins l'opportunité d'une société ayant un but aussi peu défini, dans une ville comme Lausanne, qui compte tant d'associations religieuses et philanthropiques répondant, semble-t-il, à tous les besoins raisonnables!»²⁴

Quelques années plus tard, l'UdFL doit encore évoluer sous le regard pesant des hommes. Lorsque l'association demande au Grand Conseil vaudois l'obtention du statut de personnalité morale, la commission chargée de son étude hésite. Pour faire accepter la demande, il faudra une lettre de la présidente de l'Union dans laquelle est accentué le caractère d'éducation mutuelle et d'utilité générale de l'Union, et dans laquelle est atténuée la dimension féministe qu'elle tenait néanmoins comme légitime et nécessaire²⁵. Alors seulement est acceptée, sous conditions, la demande:

«Nous voyons que cette société, fondée en 1896, n'a pas pour but de faire du féminisme à tout prix, ni de copier telle ou telle société à la mode, mais de se tenir au courant des questions intéressant les femmes et à les étudier selon qu'elles conviendraient à nos besoins et à notre caractère national. »²⁶

En dépit des résistances, l'UdFL se fait sa place assez vite dans l'espace public, et cela dans la spécificité d'une association féminine à visée émancipatrice « [...] axée sur une idée de solidarité entre toutes les femmes »²⁷: dans l'Indicateur vaudois de 1898, c'est-à-dire dans l'annuaire officiel

²⁰ BF, février 1908, p. 17.

²¹ ACV, Fonds Alice Denkiger-Rod, PP53/240-6, Nécrologie anonyme d'Emma Rod-Ducloux.

²² CASTANOTTO, Fiorella, «De la mise en scène bourgeoise à l'avant-scène féministe (1879-1912). Première socialisation et formation intellectuelle d'Émilie Gourd», in Pavillon, Monique (dir.), Les Annuelles. Itinéraires de femmes, op. cit., p. 303-320.

²³ MAUGUE, Anne-Lise, L'identité masculine en crise au tournant du siècle, 1871-1914, Marseille-Paris: Rivages, 1987.

²⁴ Journal de la Société vaudoise d'utilité publique, janvier 1897, p. 3.

²⁵ BF, janvier 1926, p. 1.

²⁶ Annexes du Bulletin des séances du Grand Conseil vaudois, 15 mai 1901, p. 336.

²⁷ AVL, P194, 3/1, Premier rapport de l'Union des Femmes de Lausanne (1903), p. 7.

établissant la liste des habitants et des associations de la ville de Lausanne où l'UdFL apparaît pour la première fois depuis sa création, elle est confirmée dans sa distinction. Parmi les vingt sociétés féminines non-mixtes de Lausanne existantes alors, en effet, elle seule figure dans la section «Institutions et sociétés diverses de Lausanne», les autres se retrouvant majoritairement dans la section «Œuvres de bienfaisance et de relèvement. »²⁸ Ainsi, à la fin de 1896, le projet lancé par Emma Rod-Ducloux démarre, teinté de prudences mais perçu, à l'interne, comme une «chose incroyablement nouvelle et en quelque sorte révolutionnaire. »²⁹

L'activité interne de l'Union des Femmes de Lausanne: une «machine» fragile (1896-1912)

Les très riches archives de l'UdFL déposées aux Archives de la ville de Lausanne offrent le privilège rare, pour écrire une histoire des femmes et du genre³⁰, d'un accès relativement précis au fonctionnement de plusieurs des organes majeurs de l'association. La présentation suivante de la vie interne de l'Union se base sur ces sources, insuffisamment complètes toutefois pour prendre la mesure exacte de l'ensemble des activités menées figurant dans l'arbre généalogique.



²⁸ Ce constat se base sur l'inventaire proposé dans l'ouvrage de SEGOND, Victor, La bienfaisance dans le canton de Vaud. Nyon: Imprimerie Rauschert, 2º édition revue et augmentée de l'annuaire philanthropique vaudois, 1895.

Le lieu de vie associatif

Le choix de l'indépendance marque d'entrée de jeu la perspective féministe que se donne l'UdFL, et avant tout l'indépendance financière et économique. Si l'association est composée majoritairement de femmes issues de la bourgeoisie aisée lausannoise³¹, et si 30 % des affiliées mariées le sont même à des hommes illustres du canton³², il s'agit de «[...] ne pas introduire le loup dans la bergerie »33 et de s'émanciper de tout soutien masculin. Aussi, le prix à payer pour vivre l'espace de liberté entre femmes qu'est une «chambre à soi»34 associative au centre de la ville est-il celui d'une précarité économique structurelle. L'appartement que veulent trouver les membres afin d'abriter leurs activités – qu'elles appelleront leur local (voir arbre, légende 1), ou leur « quartier général »35 –, et financé par les seules cotisations, est l'objet d'une recherche aussi urgente que difficile. D'abord sis à la rue de Bourg 20 dès janvier 1897, le local se déplace à la rue du Grand Pont en juin 1900, puis à la rue Mauborget 1 en 1901, enfin à la rue Haldimand 11 dès juin 1902, où les critères de l'espace minimal et du coût acceptable semblent enfin satisfaire, et « avec l'espoir d'y être installée pour de longues années. »³⁶ Mais encore s'agit-il d'équiper le lieu associatif d'un mobilier minimal, ce qui ne pourra se concrétiser qu'à coups solidaires de dons ou de prêts individuels faits de « caisse

²⁹ AVL, P194, 3/1, Premier rapport de l'Union des Femmes de Lausanne, mai 1903, p. 6.

³⁰ Voir, sur ces enjeux des sources, Perrot, Michelle, Les femmes ou les silences de l'histoire, Paris: Flammarion, 1998, p. 9.

³¹ Pour plus de détails sur le profil socio-économique des membres, voir VAUCHER, Marc, « Créer, organiser, durer ». Naissance et développement de l'Union des Femmes de Lausanne, 1896-1916, Neuchâtel: Alphil, 2014, p. 41-50.

³² Le nom de ces hommes figure dans le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse et des Suisses publié de 1921 à 1934.

³³ AVL, P194, 1/3, Procès verbal de la séance du Comité de l'UdFL (désormais PV du Comité), 27 janvier 1902.

³⁴WOOLF, Virginia, *Une chambre à soi*, Paris: Gallimard, 10/18, 2001 (19 29!)

³⁵ AVL, P194, 3/1, Premier rapport de l'Union des Femmes de Lausanne, mai 1903, p. 11.

³⁶ Ibid.

de fer blanc pour serrer les biscuits», de « morceau de toile cirée et un bout de tapis pour frotter le parquet» ou d'une « bouilloire et 12 cuillères » ³⁷. Cette précarité logistique des débuts du local court tout au long de l'existence de l'UdFL à la Belle Époque et pèse sur son existence, jusqu'à cet exemple de 1914:

« Une grande préoccupation pendant quelques jours a été l'éclairage de plusieurs de nos chambres, vu le manque de pétrole. Heureusement que notre propriétaire a eu pitié de notre détresse et a installé l'électricité pour laquelle nous avons fourni une modeste lustrerie. » 38

Le Journal des Dames receveuses

Si l'UdFL se trouve fragilisée dès ses débuts par le choix de son indépendance économique, elle offre toutefois aussi, et surtout, comme c'est le cas pour les espaces associatifs féministes de la Belle Époque, le lieu souhaité d'une d'autonomie et d'une prise de parole³⁹. Le journal associatif qui est tenu dès le premier jour d'ouverture du local, le 8 janvier 1897, et jusqu'en 1915, représentant près de 1 300 pages manuscrites, est à ce titre très illustratif. Le but initial d'un tel journal, à savoir « [...] relever ce qui "[...] paraît devoir être signalé au Comité ou à leurs collègues", 40, est bien plus qu'un simple outil de communication factuelle de ce qui advient dans le local. Rédigé au fil des mois par plusieurs dizaines d'affiliées – appelées les Dames receveuses (voir arbre, légende 2) –, selon un tournus établi, lu à voix haute en séance de Comité dès 1904⁴¹, le journal offre une surface de papier qui,

ainsi griffée individuellement d'impressions, remarques, idées, humeurs variables, ennuis ou enthousiasmes, se transforme en un jeu d'échos à forte résonance: d'une écriture à l'autre se tisse un réseau très dense de solidarités qui devient un puissant instrument de construction identitaire individuelle et collective⁴².

Le Bureau d'adresses

Ce lieu associatif d'autonomie et de prise de parole s'articule aussi, et rapidement, sur l'extérieur. Dès l'ouverture, en 1897, du local de l'Union au public féminin, les Dames receveuses doivent répondre à nombre de demandes d'emploi qui leur sont adressées. L'UdFL y voit l'occasion de créer un organe associatif visant à asseoir son utilité publique: « Il y avait là un moyen tout indiqué de se mettre en rapport permanent avec la population ouvrière féminine, et le Comité l'accueillit comme le premier pas dans une voie où l'Union pourrait rendre des services. »⁴³ En mai 1898, une commission dite Bureau d'adresses (voir arbre, légende 3), est mise sur pied. Ouvert pour servir d'abord les ouvrières, le Bureau élargit son champ d'intervention et sert plusieurs

Dames 2

Code-civil

coceptions

Aléceptions

Dermité

1891-

³⁷ AVL, P194, 4/3, Journal des Dames receveuses de l'UdFL, janvier, juillet et octobre 1897.

^{38 «}Rapport de l'Union des Femmes de Lausanne», BF, janvier 1914, p. 95.

³⁹ BARD, Christine et al. (dir.), Les mots de l'histoire des femmes, Toulouse: Presses universitaires du Mirail, 2004, sous le mot «Association», p. 10.

⁴⁰ Règlement intérieur pour l'UdFL, in Deuxième Rapport de l'UdFL (1906), p. 17.

⁴¹ AVL, P194, 4/10, Cahier des faits marquants de l'UdFL, septembre 1904.

⁴² Pour une analyse détaillée de ce journal, voir VAUCHER, Marc, «L'écriture comme liant associatif: le Journal des Dames receveuses de l'Union des Femmes de Lausanne (1902-1903)», in PAVILLON, Monique (dir.), Les Annuelles. Itinéraires de femmes, op. cit., p. 303-320.

⁴³ AVL, P194, 3/1, Premier Rapport de l'Union des Femmes de Lausanne, 1903, p. 13-14.

catégories de femmes: domestiques, demoiselles de magasin, demoiselles de compagnie, institutrices, employées de bureau, couturières, gardes-malades. Son développement est, dans un premier temps, effectif: les inscriptions, demandes d'emploi et offres confondues, passent de 550 en 1900 à 934 en 1909. Bureau gratuit dans son principe, une finance d'inscription est toutefois demandée dès 1903, pour une question de survie financière. Dès octobre 1905, le Comité de l'Union demande au Bureau de contribuer au paiement du local, espace dont ce rouage associatif a besoin pour fonctionner. Les finances ainsi précarisées, qui paraissent satisfaisantes en 1906, inquiètent à peine deux ans plus tard44. Pris en porte-à-faux entre le désir de maintenir ses services et des finances en délicatesse, cette situation déjà fragile s'aggravera de manière décisive lorsque la ville de Lausanne mettra sur pied, en novembre 1913, un bureau de placement officiel faisant directement concurrence à celui de l'Union: la dissolution du Bureau est projetée fin mars, faute d'ouvrage.

La Commission des cours

L'année 1897 voit se confirmer le souci de l'UdFL d'articuler organisation interne et utilité publique offerte à toutes les femmes de la ville. Sur la demande de jeunes employées de magasins ou travaillant en industrie, elle envisage d'organiser des cours gratuits pour femmes, avantage dont seuls les hommes pouvaient bénéficier par ailleurs à Lausanne jusque-là⁴⁵. L'association, voyant dans cette demande « une occasion d'entrer en contact avec un nouveau groupe de femmes »⁴⁶, crée en mai 1900 une Commission des cours (voir arbre, légende 4), qui offrira, jusqu'en 1914, pas moins d'une quarantaine de cours dif-

férents, allant des langues aux affaires bancaires, de l'histoire de l'art à l'instruction civique, du droit de succession aux soins aux malades ou à la sténodactylographie⁴⁷. La gratuité initiale, toutefois, « vu l'exiguité des ressources » ⁴⁸, ne peut être maintenue, et une légère contribution est demandée dès juin 1900, permettant le développement des cours au point de garantir leur pérennité sur la durée et permettant même un sentiment, parfois, d'« état prospère » 49 des finances, voire permettant d'envisager des perspectives d'investissements. À ce titre, l'achat d'une machine à écrire, objet prestigieux dont se dote l'administration fédérale vers la fin du XIXe siècle, mais objet très onéreux – il correspond alors aux trois quarts du coût annuel du local de l'UdFL, 600 francs – est significatif. Impulsée par la Commission des cours en février 1905, l'idée est validée par le Comité le 5 mars, la moitié de la somme pour son achat est réunie par la Commission des cours, le reste six mois plus tard par le biais nécessaire des dons individuels et d'une collecte lors de l'Assemblée générale du 22 mai. Utilisé pour les cours de dactylographie dès septembre, cet outil hautement emblématique d'un vecteur d'émancipation professionnelle pour les

Commission des Conts 1897 - 4

⁴⁴ BF, décembre 1909, p. 80.

⁴⁵ Information tirée du BF, novembre 1924, p. 5.

⁴⁶ AVL, P194, 3/1, Premier rapport de l'Union des Femmes de Lausanne, mai 1903, p. 13.

⁴⁷ Pour une analyse détaillée de la Commission des cours, voir VAUCHER, Marc, « Créer, organiser, durer », op. cit., p. 89-101.

⁴⁸ AVL, P194, 2/8, Séance préliminaire de la Commission des cours de l'UdFL, mai 1900.

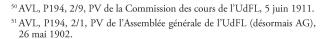
⁴⁹ AVL, P194, 2/8, PV de la Commission des cours de l'UdFL, 10 mars 1903.

femmes dans le cadre des cours ne tardera toutefois pas à se transformer en un instrument de survie économique:

« <u>Machine à écrire</u> [souligné dans la source]. Mme Secrétan parle d'abord du compte de la machine à écrire; celle-ci nous a rapporté cet hiver 15 francs de plus qu'elle ne nous a coûté, mais à ce taux il nous faudrait 25 ans pour amortir notre déboursé de 300 francs! Il est donc décidé que nous ferons des annonces pour engager des femmes ou jeunes filles à venir y faire des travaux. » 50

La Commission du Code et la Section d'études législatives

Une sollicitation de nature juridique sur le plan national va offrir à l'UdFL l'occasion de créer deux nouveaux rouages internes. En décembre 1896, pour répondre à une demande du Département fédéral de justice et police dans la perspective des modifications prévues du Code civil, l'UdFL met sur pied une Commission dite du Code (voir arbre, légende 5), qui, avec la collaboration de dix autres sociétés de femmes, dont Genève, Berne et Zurich, mène à la création de l'Alliance nationale des sociétés de femmes suisses (1900, voir arbre, légende 6). Dans la foulée, l'association lausannoise fonde la Section d'études législatives de l'UdFL (voir arbre, légende 7), qui tient sept séances en 1902, encouragée à « aller de l'avant avec tout l'enthousiasme de la jeunesse »51 mais dont le filon thématique s'estompe vite: la Section est dissoute en mai 1904, faute « d'éléments suffisants pour continuer à travailler activement »52, alors que la Commission du Code, de son côté, peine à se réunir régulièrement, victime elle aussi d'insuffisants grains à moudre en la matière: en 1909, «Les membres



⁵² AVL, P194, 1/3, PV du Comité, 23 mai 1904.



de la commission n'habitant pas Lausanne n'avaient pas été convoqués, aucun sujet précis n'étant à discuter», et il faudra attendre 1912 et l'entrée en vigueur du nouveau Code civil pour qu'elle se réunisse à nouveau.

La bibliothèque



La création d'une bibliothèque (voir arbre p. 113, légende 8), propre à l'UdFL est un désir qui anime le Comité vers 1900 déjà. En 1901, le projet se réalise, mais avec lenteur, le Comité étant peu disposé à y contribuer financièrement. Il faut, en effet, attendre trois ans avant qu'une aide se profile, et seulement sur la base d'un critère restrictif: « Un entretien s'engage sur la bibliothèque et le choix des livres

à acheter qui devront être utiles aux membres de l'Union. »53 En 1909 encore, on ne fait état que de quelques volumes achetés, et il est en outre précisé que le coût des reliures des revues que possède la bibliothèque est important, absorbant près des deux tiers de son budget. Son développement dépend donc principalement de dons privés. Dès 1903, la bibliothèque se constitue pourtant, livre par livre, et s'affirme en tant qu'organisme associatif à part entière dès 1906. En effet, le règlement interne de l'Union, publié dans ce même rapport, vient fixer son fonctionnement: un catalogue est créé, ainsi qu'un système de prêt, géré par une commission de trois membres. En outre, la bibliothèque aura l'occasion de s'appuyer sur deux reconnaissances officielles extérieures : en 1910, elle figure dans l'Indicateur vaudois; en 1912, le Bureau fédéral de la statistique lui demande un rapport de son contenu et de sa marche. En 1908, si elle ne souffre pas la comparaison avec, par exemple, la bibliothèque de la Maison du Peuple⁵⁴, elle possède 200 volumes, 265 l'année suivante, 289 en 1911, puis 335 en 1912. Toutefois, et pour convoquer une fois de plus un frein économique au développement des rouages de l'Union, si les finances de la bibliothèque seront jugées satisfaisantes en janvier 1914, ce sera en grande partie grâce à un travail gratuit de reliures offert par une des membres de l'Union.



⁵³ AVL, P194, 1/4, PV du Comité, 8 juin 1904.

Le Bureau de renseignements et de conseils juridiques

Le Bureau de renseignements et de conseils juridiques (voir arbre p. 114, légende 9), enfin, ne naît qu'en 1906 en tant qu'annexe au Bureau d'adresses. Malgré un démarrage difficile, cet organe est maintenu en tant que tel durant une période relativement longue malgré une faible fréquentation. Entre 1906 et 1908, il n'a pu servir qu'à une quarantaine de femmes en dépit d'une ouverture régulière hebdomadaire de trois heures au local de l'Union. En 1909, il est apparemment bienvenu de rappeler, en assemblée générale autant que dans le *Bulletin féminin*, l'existence même de ce bureau en précisant le besoin de sa nécessaire progression, signe manifeste d'un souci féministe caractéristique l'UdFL:

« Nous espérons un développement de ce rouage de l'Union des Femmes de Lausanne. C'est, en somme, l'œuvre de protection de la femme qui doit s'y manifester et avoir une grande part au programme de notre société à laquelle l'étude des lois fait et doit faire une place à part au milieu des nombreuses sociétés féminines existant à Lausanne et dans le canton. »55

En 1910, le champ d'intervention du bureau s'élargit et intègre la question de l'enfance malheureuse. À l'approche de l'entrée en vigueur du Code civil prévue pour 1912, il fonctionne non plus une fois par semaine, mais quotidiennement, et cela avec l'aide occasionnelle d'un juge, qui est du reste une forte personnalité lausannoise⁵⁶, et de trois avocats. Dès 1912, cet organisme est enfin reconnu, en assemblée générale, comme étant un rouage important de l'ensemble des organes associatifs de l'Union.

⁵⁴ Selon M. Vuilleumier, la bibliothèque de la Maison du Peuple de Lausanne (fondée en 1901), possède 600 ouvrages dès sa naissance, 7 000 en 1926, 11 000 en 1943, Vuilleumier, Marc, «Mouvement ouvrier, formation et culture: aperçus sur le rôle de l'ancienne Maison du Peuple de Lausanne», Cahier d'histoire du mouvement ouvrier, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, 1987, p. 12.

⁵⁵ BF, décembre 1909, p. 78.

⁵⁶ Il s'agit, en l'occurrence, de Gustave Correvon (1841-1911), juge et président du Tribunal cantonal de 1879 à 1911. Il est le fondateur de plusieurs œuvres philanthropiques de Lausanne: la Solidarité, la Paternelle, la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande; il fut aussi président de la Société vaudoise de Secours mutuels, HELLER, Geneviève, «Tiens-toi droit!». L'enfant à l'école primaire au XIX siècle. Espace, morale, santé. L'exemple vaudois, Lausanne: Editions d'En bas, 1988, p. 190.



L'activité externe de l'Union des Femmes de Lausanne: à la recherche d'une légitimité d'action (1896-1912)

De 1897 à 1912, l'UdFL développe, avec un succès, une vitesse et une stabilité variables, plusieurs rouages associatifs dont l'ensemble est perçu comme une «machine»⁵⁷. La viabilité de ceux-ci sur la durée paraît surtout constamment menacée, notamment en raison d'une précarité économique qu'on a vue structurelle. Les activités qu'elle va parallèlement chercher à développer dans l'espace public peinent, quant à elles, à s'affirmer de manière significative.

De débuts prometteurs...

En mars 1897, une pétition massive signée de 35 000 Vaudoises – un record depuis la naissance de l'État de Vaud en 1803 – à l'adresse du Grand Conseil du canton demande la modification de deux articles du Code pénal. Une telle revendication semble ouvrir la voie à une intervention féminine extérieure pour l'UdFL naissante. Trois ans plus tard, la participation à la création de l'Alliance nationale des sociétés féminines du printemps 1900 encourage et stimule en ce sens: «Ce n'est pas rien que cette chose désormais réalisée une fois par année: la rencontre de femmes suisses [...]

qui [...] essaient de défendre les intérêts de toutes. »⁵⁸ La récolte de 31 773 signatures qu'organise l'UdFL dans le cadre de la pétition pour la limitation du nombre de débits de boisson (voir arbre, légende 10), adressée le 7 mai 1900 au Grand Conseil vaudois confirme, à ses yeux, la possibilité d'une action publique associative en même temps qu'elle permet l'extension de l'UdFL au canton par le biais des membres dits « correspondants » (voir arbre, légende 11), relais des idées de la maison mère lausannoise. À ses débuts, l'association a ainsi du vent en poupe, et ne tarde pas à déclarer la volonté d'un « champ d'activité beaucoup plus vaste »⁵⁹.



⁵⁸ AVL, P194, 2/1, PV de l'AG, 25 novembre 1902.

⁵⁹ AVL, P194, 2/1, PV de l'AG, 7 juin 1900.

⁵⁷ AVL, P194, 2/2, PV de l'AG, 23 mai 1912.

... en attentismes...

Malgré des débuts encourageants, les possibilités d'action publique s'estompent vite, et l'on «[...] agite la question de renvoyer le Comité lorsqu'il n'y a rien à faire»60. Désireuse, toutefois, d'asseoir une identité associative et d'obtenir une reconnaissance extérieure – la décision, fin 1902, de se procurer des enveloppes avec un en-tête imprimé⁶¹ en dit long sur ce point -, l'UdFL opte pour une politique féministe de pleine ouverture aux opportunités d'actions qu'offrirait l'espace public. Étendue au canton sous l'impulsion, en 1904, d'une des membres fondatrices parmi les plus dynamiques, la présidente d'alors Élisa Serment (1865-1957) – elle encourage les femmes vaudoises à sortir d'un «horizon trop borné» et à «[...] s'intéresser à l'administration de ce foyer agrandi qu'est la *Cité* » ⁶² – une attention vive est portée sur chaque occasion potentielle qu'offrent les temps afin que « rien ne nous échappe », disent-elles, ici à propos du débat en cours autour du Code civil⁶³. En 1907, dans le *Bulletin féminin* que crée et publie mensuellement au niveau romand l'UdFL comme organe de diffusion de ses idées et activités et dirigé par la femme de lettres célèbre qu'est Louise Cornaz (1850-1914)⁶⁴, on lit:

« Jamais l'existence de la Société n'a été mise en question et jamais pénible tempête ne l'a ébranlée. Aucun dissentiment profond n'a ébranlé celles qui en faisaient partie, aucune dispute ne s'est élevée entre elles, l'Union n'a connu ni criailleries ni ruptures regrettables. Un excellent esprit n'a cessé d'y régner. [...] L'unité dans la diversité qui caractérise l'Union de Lausanne constitue une preuve éclatante de ce que peuvent les femmes quand elles s'unissent pour travailler au bien moral, économique et social, non seulement de leur sexe, mais de leur peuple et même de cette humanité plus vaste dont elles sont partie intégrante et responsable. »⁶⁵

Outre un bilan qui cherche à confirmer une assise associative interne stable dans le cadre des dix ans de vie de l'UdFL est présent le principe d'un interventionnisme à tout vent, confirmé à la page suivante, où l'Union doit vouer « [...] une attention soutenue à toutes les questions où l'intervention des femmes est clairement désignée: affaires scolaires, lutte antialcoolique, lutte contre la tuberculose » 66. Des courants porteurs sont attendus, espérés par une Union qui s'appuie sur une durée de vie légitimant son être-là associatif:

« Une société qui a traversé victorieusement l'épreuve de dix ans d'existence peut regarder l'avenir avec confiance et tendre sa voile au vent favorable qui la pousse vers des progrès nouveaux. Elle a acquis le droit de se sentir sûre d'elle-même et de se savoir utile et bienfaisante. » ⁶⁷

Afin d'attraper les éventuels « vents favorables » évoqués, un système de haute vigilance sera mis sur pied en 1910 ayant pour but de « faciliter une rapide mobilisation » ⁶⁸ des membres en cas d'événement sur lequel l'Union pourrait avoir prise : est établi un tableau qui sectorise les quartiers de la ville où éventuellement agir et dont chacun dépend d'un des membres du Comité. Toutefois, la « marche

⁶⁰ AVL, P194, 1/3, PV du Comité de l'UdFL (désormais Comité), 24 février 1902.

⁶¹ AVL, P194, 1/3, PV du Comité, 22 décembre 1902.

⁶² AVL, P194, 5/8, Texte à l'adresse des femmes vaudoises, Fédération des Unions de Femmes vaudoises, 1904, p. 3-4.

⁶³ AVL, P194, 1/3, PV du Comité, 16 septembre 1904.

⁶⁴ Le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse et des Suisses intègre Louise Cornaz dans ses pages et relève certaines de ses publications, alors que son portrait photographique en accompagne la notice biographique. Membre zélée de l'Église libre vaudoise, elle écrit au synode pour que la femme puisse avoir le droit de vote en matière ecclésiastique. Elle contribue, par ailleurs, à la création du sanatorium de Leysin; elle fonde aussi une section locale de samaritains. Membre des Amies de la jeune fille à un niveau cantonal et national, elle fait aussi partie du comité de la Fédération d'éducation et d'instruction populaire et codirige la rédaction de la revue du Foyer domestique. Après avoir organisé la journée cantonale de la vente dite de la « petite fleur » en faveur de la lutte contre la tuberculose, elle meurt elle-même atteinte de cette maladie.

⁶⁵ BF, janvier 1907, p. 7.

 $^{^{66}\,}BF$, janvier 1907, p. 8.

⁶⁷ BF, janvier 1907, p. 6.

⁶⁸ BF, décembre 1910, p. 75.

tranquille» dont la présidente qualifie les activités de l'Union lors d'une assemblée générale de 1907 signale aussi, déjà, les difficiles accès aux coups d'accélérateur et tremplins que peuvent être, pour une association, les événements ou enjeux politiques extérieurs.

... et en impacts tout relatifs.

De fait, les possibilités d'intervention laissant espérer une visibilité dans les affaires de la Cité sont non seulement rares pour l'UdFL, mais aussi faiblement significatives d'un réel impact dès lors qu'elles ont lieu. En 1905, d'abord, la petite commune de Commugny lance une pétition (voir arbre, légende 12), pour l'interdiction de la vente d'absinthe qui mobilise vite et largement le canton, dont l'UdFL, qui la relaie ainsi:

«L'Union des Femmes s'intéressera à cette pétition pour faire circuler les listes. On enverra non seulement celles des femmes, mais aussi celles des hommes. Le Comité décide que des exemplaires des deux pétitions seront déposés au local, à la disposition des membres qui voudront recueillir des signatures. En outre, le Comité décide d'adresser une lettre de chaleureuse sympathie et de félicitations aux femmes de Commugny. »⁶⁹

À l'automne, 82 000 signatures (34 000 hommes et 48 000 femmes) sont déposées au Grand Conseil vaudois, pétition suivie d'une loi cantonale d'interdiction de la vente d'absinthe (septembre 1906) à fortes répercussions: après avoir défrayé la chronique et mené à un Congrès national de l'absinthe, cette loi s'impose à Genève (avril 1907), puis dans la Suisse entière (juillet 1908)⁷⁰. Lors de l'assemblée générale de l'UdFL de novembre 1905, la part prise dans le pétitionne-



ment cantonal est rappelée, comme elle le sera dans le Deuxième Rapport de l'UdFL de 1906 de même qu'y sera rappelée une correspondance qui aurait eu lieu avec les autorités de Commugny pour l'occasion. Toutefois, le rôle de l'UdFL dans cette question est à relativiser, ne se faisant que dans le sillage d'un pétitionnement impulsé hors du sein de l'Union et à hauteur somme toute faible de 9,2% du total des signatures recueillies. Quant à la correspondance évoquée avec Commugny, les archives de la commune n'en donnent aucune trace.

En 1907, ensuite, le *Bulletin féminin* relate une collaboration a priori fructueuse avec la Société mixte des employés de commerce et de bureaux de Lausanne (voir arbre, légende 13):

«Nous nous sommes toujours intéressées aux demoiselles de magasin – et c'est en pensant à elles que furent

⁶⁹ AVL. P194, 1/3, PV du Comité, 15 septembre 1905.

⁷⁰ Pour une histoire de l'interdiction de l'absinthe en Suisse, voir GERTSCH, Gaston, L'absinthe au tournant du siècle. La prohibition de l'absinthe en Suisse et ses répercussions dans le Val de Travers, mémoire de licence (non publié) sous la direction du Prof. H. U. Jost, Université de Lausanne, 1984.

organisés nos cours du soir – et un de nos buts est de prendre en main les intérêts féminins; c'est pourquoi notre vice-présidente prit part à une réunion convoquée le 20 juin à l'Hôtel de Ville par cette société, où furent émis plusieurs desiderata à l'amélioration de la situation des employés, et qui furent présentés ensuite aux autorités municipales; notre signature figurait au bas de cette résolution. La société a obtenu satisfaction, plus ou moins entière, sur différents points, tout spécialement sur la question des sièges pour les demoiselles de magasin; un règlement municipal, qui constitue déjà un sensible progrès, est entré en vigueur au mois d'août dernier.»⁷¹

Outre la confirmation d'un mode d'intervention politique associatif qui consiste à se glisser dans le sillage d'impulsions extérieures à l'UdFL, l'article 4 du règlement en question⁷² étendra l'usage des sièges pour les demoiselles de magasins aux employés, diluant ainsi la portée féministe pourtant centrale, aux yeux de l'Union, de la démarche.

En 1909, enfin, l'Union tente d'elle-même une requête politique féministe de portée cantonale. Profitant d'une motion du député Uldry au Grand Conseil vaudois consistant à organiser des cours agricoles en faveur des jeunes agriculteurs (voir arbre p. 116, légende 14), elle demande, par voie de lettre, que les femmes et jeunes filles n'en soient pas exclues et que soient organisés des cours spécifiques pour agricultrices. La demande est prise en compte le 9 novembre, identifiée comme émanant de l'Union des Femmes de Lausanne et du canton de Vaud, succès ainsi relayé par deux fois dans le Bulletin féminin: « Nous avons vu avec plaisir que cette lettre a été prise en considération et que la Commission pour les cours agricoles a conclu à

son renvoi au Conseil d'État pour qu'il en tienne compte dans son étude. »⁷³ Mais les députés en charge de la question au Grand Conseil phagocytent, dans leur rapport, l'impulsion de l'UdFL et en effacent l'originalité:

«La commission constate avec plaisir que notre population féminine paraît vouloir s'intéresser à la création de cours agricoles. Cette manifestation vient encore à l'appui de la motion Uldry. Il n'a du reste pas été dans l'intention des motionnaires d'exclure le beau sexe des cours demandés. La commission est donc d'accord avec les vœux exprimés et elle vous propose de transmettre cette pétition au Conseil d'État en même temps que la motion Uldry en lui demandant d'en tenir compte dans son étude. »⁷⁴

De 1900 à 1909, l'attitude de vigilant attentisme caractéristique des désirs d'interventions publiques de l'UdFL échoue à trouver des filons véritablement porteurs. En décembre 1911 encore, ce constat s'impose dans la bouche même de la présidente d'alors, Julia Schnetzler (1862-1951), dans un bilan associatif ambigu qui est tout autant aveu confus de faiblesse que de persévérance résignée:

«Comme on le voit, les sujets d'intérêt féminins ne manquent pas, il en surgit, semble-t-il, chaque jour davantage. Notre esprit féminin, longtemps immobilisé dans une formule rigide, voudrait tout voir, tout connaître, tout faire à la fois. C'est un défaut qui passera avec le temps: celui du petit enfant qui s'éveille à la nature. Si nous effleurons tout, si nous nous éparpillons peut-être (c'est le reproche que l'on peut nous faire), n'est-ce point là la caractéristique de notre rôle de gardienne des familles et des foyers? Le mal nous entoure et nous voudrions projeter des lumières dans tout ce qui est noir. Eh bien, mesdames, ce rôle-là il est beau, il est utile! Et

⁷¹ BF, décembre 1907, p. 97.

⁷² AVL, Bulletin des séances de la Municipalité de Lausanne, 25 juin 1907, p. 1045.

⁷³ BF, décembre 1909, p. 79, et BF, décembre 1910, p. 75.

⁷⁴ Bulletin des séances du Grand Conseil, 9 novembre 1909, p. 212.

si nous ne pouvons faire davantage, c'est quelque chose déjà que de tenir sa lampe allumée, de la tenir bien haut et de... veiller. v⁷⁵

1912, année charnière: crises internes, arbre généalogique et féminisme vaudois

Sur le plan cantonal, deux percées féministes marquent l'année 1912. La Gazette de Lausanne ouvre une rubrique dite « féminine » que nourriront de leur plume trois affiliées majeures de l'UdFL⁷⁶. Par ailleurs, à la faveur de la mise sur pied du nouveau Code civil, le juge de paix du cercle de Lausanne nomme en mars Jeanne Hausammann, membre de l'Union, première femme à la fonction de tutrice. Parallèlement à ces succès relatifs, l'association lausannoise traverse une crise déterminante pour son orientation future.

Finances en crise, essoufflement associatif et Bulletin féminin menacé par un rival genevois

Structurelle, la précarité économique de l'Union inquiète particulièrement dès 1910, et le *Bulletin féminin* pointe la diminution des recettes comme symptôme des déficits financiers mesurés⁷⁷. L'inquiétude s'accentue, 1911 est l'année où les revenus sont les plus bas jamais atteints et met l'Union sur le point de basculer dans la crise, ce que traduit un rapport d'activités alarmant: « *Grâce à une économie de tous les instants et à la gratuité de nos différents comités, grâce aussi à des dons, notre rapport financier ne se présente pas trop mal.* »⁷⁸ Par ailleurs, le nombre de membres de l'association lausannoise qui assurent, par les cotisations,

l'essentiel des revenus financiers stagne à 250 dès 1907, voire diminue alors que tendent à augmenter les unions cantonales. En juin 1910, en page une du *Bulletin féminin* est lancé ce cri significatif: «Ne démissionnons pas!». De son côté, la présidente de l'Union se fend parfois de lettres individuelles pour tenter de faire revenir les membres démissionnaires sur leur « regrettable détermination » 79 alors que l'essoufflement associatif semble toucher le cœur même de l'UdFL, le Comité, que la présidente doit rappeler à l'ordre par une tonalité nouvelle de menace désespérée:

«La présidente regrette que les membres du Comité soient de moins en moins présentes aux réunions hebdomadaires, elle craint que cela rompe le fil des affaires qui nous intéressent toutes et pour lesquelles nous ne saurions avoir trop de suite. En acceptant la charge de membre du Comité, il faudrait se conformer absolument au règlement qui stipule qu'un membre du Comité empêché d'assister à une séance doit se faire remplacer par une dame suppléante. »80

Le Bulletin féminin (BF), enfin, rencontre aussi des difficultés et vient fragiliser un peu plus encore la précarité globale de l'assise associative. De 800 abonnées en 1907, on passe à 620 deux ans plus tard alors que la Commission des cours doit soutenir financièrement le BF en 1911. Organe, comme on l'a vu, né en 1907, géré par l'UdFL et qui se veut le représentant du féminisme romand et de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses, il doit surtout faire face à un concurrent émergeant, le Mouvement féministe (MF) de la genevoise Émilie Gourd (1879-1946), journal militant pour le suffrage féminin dont le premier numéro sortira en novembre 1912 et qui verra un succès rapide. Ce nouvel organe du féminisme genevois a des visées fédératrices et romandes et propose au Comité de l'UdFL, huit mois avant la sortie

⁷⁵ BF, décembre 1911, p. 85.

⁷⁶ Prendront la plume dans la Gazette de Lausanne Antonie Girardet-Vielle (1866-1944), qui fonda et présida notamment l'Association vaudoise pour le suffrage féminin (AVSF, 1907), Lucy Dutoit (1868-1937), cofondatrice de l'AVSF, Élisa Serment, évoquée plus haut.

⁷⁷ *BF*, décembre 1910, p. 73.

⁷⁸ «Rapport d'activité de l'UDFL», *BF*, décembre 1912, p. 90.

⁷⁹ AVL, P194, 1/4, PV du Comité, 18 janvier 1912.

⁸⁰ AVL, P194, 1/4, PV du Comité, 25 avril 1912.

du premier numéro, une fusion avec le *BF*. L'assemblée cantonale des Unions de Femmes de Lausanne et du canton de Vaud qui se réunit le 29 mai refuse de voir se fondre les deux organes. D'abord envisagée à Lausanne comme viable – Lucy Dutoit et Jeanne Hausammann sont envoyées au comité de rédaction du *MF* dès juin 1912 et l'UdFL souscrit au *MF* –, la coexistence des deux journaux se teinte en même temps de doutes quant à la survie du *BF* lequel opère, dans un double numéro de juin 1912, un mouvement d'affirmation cantonale:

« Ce sera un moyen pour prouver l'utilité de ce journal [le BF] dont la modeste existence a paru un moment menacée par la prochaine apparition d'un nouvel organe féministe de plus haut vol et de plus grande envergure, qui s'adressera à un public plus étendu et comblera certainement une lacune vivement sentie par plusieurs. Il nous avait paru, au premier abord, que la Suisse romande était bien petite pour que deux journaux puissent y vivre sans se nuire réciproquement, et que le plus grand devrait absorber le plus petit. L'assemblée du 29 mai en a jugé autrement et tout en se déclarant d'avance toute disposée à faire au nouveau journal un accueil favorable, elle a décidé que le Bulletin féminin continuerait à paraître. C'est un encouragement pour lui, et il s'efforcera de mériter toujours davantage une confiance qui lui a été si aimablement témoignée. »81

Une distanciation avec Genève s'amorce alors. En janvier 1913, alors que *BF* annonce à ses abonné-e-s qu'il va passer au second rang romand, le Comité de l'UDFL décide de ne pas prendre d'abonnement au *MF*. En mars 1914, la figure de proue et célèbre rédactrice du *BF* Louise Cornaz décède, laissant un vide majeur et l'angoisse de sa succession. Dans ce moment de flottement, Émilie Gourd propose une nouvelle fois une fusion avec le *MF*, menant à de forts débats lausannois. Lors de la journée cantonale



Figure 3. Émilie Gourd (1879-1946), 10 juin 1920. Photographie, Atelier Boissonnas, Bibliothèque de Genève. N° inv. FBB N13x18 Clients 14921B.

des Unions de Femmes du canton de Vaud d'avril, Lucy Dutoit, devenue membre du comité de rédaction du *MF*, avance un argument féministe crucial en faveur d'une fusion avec le journal genevois suffragiste: « *Elle trouve que nous sommes des femmes, et non des Vaudoises, et demande qu'il n'y ait pas de barrières entre les cantons.* »82 Mais un don de 100 francs en faveur du maintien de l'« œuvre de

⁸¹ *BF*, juin 1912, p. 54.

⁸²AVL, P194, 2/2, PV de la journée cantonale des Unions de Femmes du canton de Vaud, 30 avril 1914.

Louise Cornaz» coupe court au débat, offert de la main de la forte personnalité qu'est Emma Monneron-Tissot⁸³. Dès lors, la séparation entre Vaud et Genève est consommée. D'un côté se lit le désarroi agacé de Émilie Gourd:

«Nous regrettons la décision prise à Lausanne. Nous la regrettons surtout au point de vue de la diffusion de nos idées. Si un journal dont le féminisme très net, mais parfaitement raisonnable, est jugé encore trop avancé pour certains membres des unions de femmes vaudoises, qui représentent pourtant un élément progressif, quand donc, mais quand donc nous approcherons-nous donc du but?»⁸⁴

Du côté lausannois se lit une affirmation identitaire cantonale spécifique:

«Il vivra notre petit Bulletin. [...]. La résolution de conserver le Bulletin n'a pas été dictée par un mesquin esprit de clocher, mais bien par la conviction que sa mission éducative n'est pas encore terminée pour le travail de défrichement dans le champ des activités féminines romandes et qu'il serait prématuré de s'en tenir à un seul organe plus avancé dans la voie des réformes et des desiderata.

L'idée d'abandonner cette petite feuille familière dont l'existence était discutée nous a fait comprendre combien Mademoiselle Louise Cornaz nous l'avait fait aimer dans sa simplicité. Puisse-t-elle garder le même esprit aimable et clairvoyant que celui qui la guida durant sept ans.

L'épreuve qu'elle vient de traverser et dont elle sort victorieuse, lui a donné comme une nouvelle consécration et sa majorité a été fêtée par un beau cadeau de marraine de Madame Monneron-Tissot, 100 francs, qui seront déposés à la banque en son nom. À nous toutes, Mesdames, maintenant, de l'aider dans sa fragile existence, à nous d'enrichir ses colonnes avec sagesse et entrain, à nous de lui amener du renfort et surtout de lui rester fidèles. Et en avant! au jour le jour, petit Bulletin.»⁸⁵

L'arbre généalogique comme vecteur identitaire et outil d'intégration cantonale

Vers 1912, les problèmes financiers, un nombre d'affiliées qui stagne, le désintérêt croissant des membres mêmes de l'association lausannoise pour les activités féministes menées, enfin l'apparition prochaine d'un deuxième journal féminin romand rejoignent la situation de précarité structurelle caractéristique de l'UdFL depuis 1896 et plongent l'association dans une crise majeure. C'est dans ce contexte de particulière fragilité que le Comité de l'UdFL décide la création, le 21 mars 1912, d'un arbre généalogique qui sera présenté à l'Exposition nationale de Berne prévue pour 1914 (voir arbre généalogique en p. 104 de la présente revue). Le but, alors, d'une telle visibilité publique de l'histoire des activités de l'UdFL et des unions vaudoises dans sa perspective nationale semble être une remobilisation interne. Lors de l'assemblée générale de novembre 1912, le Comité ne se prive pas d'annoncer qu'il a obtenu du comité de l'Exposition nationale un emplacement pour l'arbre de l'UdFL, et on en précise le lieu: premier rang de la section A du 45^e groupe (groupe intitulé «Organisation coopérative des classes sociales et professionnelles»). Une présentation spectaculaire de l'œuvre semble, en outre, vouloir confirmer ce but. Le projet schématique de l'arbre est, en effet, offert au regard des membres au domicile de sa conceptrice selon un horaire établi. Et cette mise en scène se prolonge puisqu'il est décidé que ce schéma généalogique sera affiché au local de l'Union pour que tous les membres puissent le voir et le

⁸³ Emma Monneron-Tissot (1849-1918), fille de colonel, figure dans le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse et des Suisses. Diplômée de l'École de soins de La Source (Lausanne), elle s'implique fortement dans les questions d'hygiène et de soins: elle fonde en 1896 la Société vaudoise de la Croix-Rouge, est membre de la Ligue vaudoise contre la tuberculose dès 1906, une lutte dans laquelle elle s'engage au point d'être nommée représentante de la Confédération à la Conférence internationale contre la tuberculose de Berlin (1913).

⁸⁴ MF, 10 mai 1914.

⁸⁵ BF, mai 1914, p. 41.

commenter⁸⁶. Enfin, en juin 1914, la conceptrice montre au Comité un plan situant le lieu de l'arbre à l'Exposition nationale et exhorte les membres de l'UdFL à aller voir en grand nombre cette œuvre. Pour parfaire ce processus de remobilisation, il est en outre décidé de créer une collection complète des exemplaires du *Bulletin féminin* pour l'Exposition nationale ainsi que pour les archives de l'Union⁸⁷. Dans ce moment de pleine crise interne, exposer au regard des membres une image associative nettement définie dans et par une histoire longue revêt donc, comme l'exprime bien le sociologue Michael Pollak dans un livre intitulé *Une identité blessée*, une première fonction, celle garantissant une survie:

«Les mémoires collectives ne sont pas la simple sommation des souvenirs individuels; elles sont le résultat d'un travail spécifique qui vise justement à faire accéder les groupes à une conscience historique d'eux-mêmes qui transcende les consciences individuelles. [...] La référence au passé sert à maintenir la cohésion des groupes et des institutions qui composent une société, à définir leur place respective, leur complémentarité, mais aussi les oppositions irréductibles. Maintenir la cohésion interne et défendre les frontières de ce qu'un groupe a en commun [...] voilà les deux fonctions essentielles de la mémoire commune : fournir un cadre de référence et de repères. […] Les mémoires collectives imposées et défendues par un travail spécialisé d'encadrement, sans être le seul ciment, sont certainement un ingrédient important de la pérennité des groupes, du tissu social et des structures institutionnelles d'une société. »88

La forme spectaculaire de vif épanouissement de l'arbre nourrie du foisonnement des activités qui fleurissent aux branches multiples solidement arrimées au tronc commun montre une évidente *success story* de l'his-

toire de l'UdFL - interne comme externe - concernant 1 000 femmes vaudoises. Ce schéma cristallise les choses faites de 1896 à 1913 en une image riche et ferme, dynamique et contrôlée que le regard embrasse aisément en un tout cohérent. Ce procédé d'encadrement permet de s'approprier une histoire hissée ici hautement et fièrement en un flambant drapeau tissé de fils solidaires : une identité. Mais ce procédé est aussi un artifice qui ravive et rehausse des couleurs événementielles qui peinaient historiquement à marquer ou à conserver leur brio, puis les fixe et les impose au regard. Cette fabrication d'une mémoire collective, si elle se veut salutaire, se fait alors toutefois en partiel trompe-l'œil, car l'arbre gomme à dessein les fragilités internes et la grande relativité des succès externes de l'histoire de l'UdFL et du canton de Vaud, ses limites, au fond, telles que montrées plus haut dans cet article.

Un second but visé par le biais de la constitution d'un arbre synthétisant l'activité du féminisme vaudois a été celui d'une intégration des autres Unions de Femmes du canton (voir arbre généalogique). Ces groupes représentent, en effet, une masse sociale potentiellement très intéressante dans le contexte de crise que traverse l'Union de Lausanne. En 1911, des groupes sont actifs en divers points du canton, les principaux se situant à Vevey (Union des Femmes créée en 1903), Château-d'Œx (1905), Moudon (1908), Aigle (1906), Nyon (1906), et Rolle (1910). Alors que l'Union de Lausanne stagne depuis quelques années déjà, comme on l'a vu, autour des 250 membres, les unions vaudoises augmentent de 15 à 30% leurs effectifs entre 1907 et 1911. Le groupe de Nyon passe ainsi de 53 à 68 membres, celui de Château-d'Œx de 23 à 29. Cette augmentation, si elle est réelle, n'est toutefois pas significative d'une tendance forte ou généralisée. À preuve, la menace de disparition, en mars 1912, de l'Union des Femmes d'Aubonne à la suite de trois démissions simultanées. Au sein du comité lausannois, cela ressemble à une alerte: «Deux seuls membres survivants à ce désastre, et Mme Schnetzler [alors présidente de l'UdFL) propose de leur écrire pour les engager à tenir ferme et haut

⁸⁶ AVL, P194, 1/4, Décision du Comité du 12 décembre 1912 et du 15 janvier 1913, respectivement.

⁸⁷ AVL, P194, 1/4, Décision du Comité du 15 janvier 1913.

⁸⁸ POLLACK, Michael, Une identité blessée, Paris: Métailié, 1993, p. 29-30.

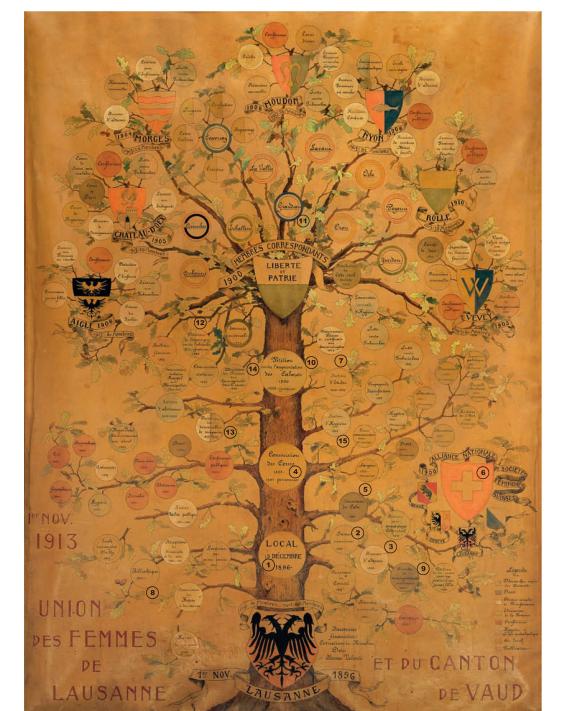


Figure 4. *Arbre généalogique de l'Union des femmes de Lausanne et du canton de Vaud*, 1913, huile sur toile, Musée National Suisse, N° inv. LM–93952.

- 1. Local
- 2. Dames receveuses
- 3. Bureau d'adresses
- 4. Commission des cours
- 5. Commission du Code
- 6. Alliance nationale de sociétés féminines suisses
- 7. Section d'études législatives
- 8. Bibliothèque
- 9. Bureau de renseignements juridiques
- 10. Pétition contre l'augmentation des cabarets
- 11. Membres correspondants
- 12. Pétition de Commugny contre l'absinthe
- 13. Protection des demoiselles de magasin
- 14. Admission des femmes aux cours agricoles dans le canton
- 15. Section d'hygiène

notre drapeau. »89 Entre un effectif lausannois stagnant et un développement encore fragile des unions vaudoises, la perspective d'une fédération de ces groupes du canton devient nécessaire. Cette perspective se traduit de manière concrète dès décembre 1913 lorsque des nouveaux statuts sont envisagés, statuts qui devront absolument être « assez larges pour pouvoir être adoptés par tous et le plus sobrement possible. »90 Ceux-ci seront effectifs dès le mois de mai 1915, et publiés ce même mois dans le BF. Le désir d'une intégration des Unions de Femmes vaudoises au mouvement lausannois se prouve encore par la volonté d'intégrer à l'arbre des groupes à peine naissants, tels ceux d'Aubonne et de Lutry.

Ainsi, l'arbre généalogique aurait été créé dans l'espoir d'un effet salvateur par l'affirmation identitaire de l'UdFL et par son élargissement aux groupes vaudois. Or, l'identité ainsi nouvellement martelée obtient, en septembre 1914, et au même titre que 155 exposants autres que l'Union lausannoise, la plus haute distinction attribuée par le Jury des récompenses de l'Exposition nationale de Berne aux exposants ayant un caractère uniquement d'utilité publique: un diplôme de mérite pour services rendus à la cause de l'utilité publique. La légende de l'arbre généalogique figurant dans le catalogue de l'exposition définissait, suivant la proposition de la présidente de l'UdFL, l'activité de la société dans sa dimension patriotique et sociale, ne laissant plus de place à une dimension suffragiste pourtant présente dans l'histoire de l'UdFL – la présidente Julia Schnetzler ellemême, entre autres, est membre de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin. La légende complète était la suivante: « Union des Femmes de Lausanne et du canton de Vaud, fondée en 1896, son siège central est à Lausanne, rue Haldimand 11. La société a une activité patriotique et sociale. Elle ne touche aucune subvention. »⁹¹ Ce processus d'une orientation plus sociale de l'activité de l'UdFL et du féminisme vaudois se confirme aussi par le fait qu'Antonie Girardet-Vielle, membre influent de l'UdFL, écrit au Comité de l'Union au début de juillet 1912 en tant que présidente de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin pour lui signifier que cette association suffragiste ne doit pas figurer dans l'arbre généalogique en élaboration.

L'épisode de l'arbre généalogique fait partie du processus de définition plus claire du féminisme social et cantonal de l'UdFL, processus engagé avec la distanciation opérée vis-à-vis du Mouvement féministe. Mais la volonté d'élargissement de l'UdFL aux groupes du canton semble, outre la crise, imposer ce choix dans la mesure où, manifestement, les unions de femmes vaudoises sont réticentes au suffrage féminin. Le mouvement suffragiste européen va être l'occasion d'une confirmation de cette tendance. En février 1913, le mouvement suffragiste féminin anglais (les suffragettes) opte pour la violence à force de ne rencontrer que de l'indifférence dans les revendications par voie de pétitions, défilés et actions spectaculaires⁹². L'influente Louise Cornaz, rédactrice du BF, écrit au Comité de l'UdFL pour qu'il proteste contre ces agissements. Si le Comité préfère alors garder le silence à cet égard, l'assemblée cantonale des Unions de Femmes vaudoises qui a lieu à Yverdon pendant cette période agitée semble, quant à elle, emboîter le pas à Louise Cornaz. Agrafé à la page du procès-verbal de cette assemblée, on trouve en effet un petit feuillet où se lisent les vers suivants, qu'on a manifestement voulu sauver de l'oubli:

«Roulez tambours une marche guerrière, / À Yverdon guidez-nous au combat, / Sans hésiter, d'une démarche fière, / Nous vous suivrons, nous ne broncherons pas / Nous nous ficherons de la pluie / En relevant nos cotillons,

⁸⁹ AVL, P194, 1/4, PV du Comité, 28 mars 1912.

⁹⁰ AVL, P194, 2/14, PV de la Commission d'études législatives, 27 décembre 1913.

⁹¹ AVL, P194, 1/4, PV du Comité, 13 novembre 1913.

⁹² Praz, Anne-Françoise, Regard sur une Belle Époque. La Suisse de 1910 à 1919. Lausanne: André Eiselé, vol. 2, 1991, p. 93.

/ Nous brandirons nos parapluies / Vive la ligue des jupons!/Sonnez clairons des mélodies gaies / Pour entraîner nos austères minois / Pour enflammer nos cœurs et nos idées / Pour nous aider à attaquer les lois / Qu'ont fabriquées sans nul titre / Ces affreux hommes sans raison / Car nous voulons casser les vitres / Vive la ligue des jupons!»⁹³

Par cette ironie, une démarcation vis-à-vis d'un suffragisme hautement revendicatif s'opère, rejoignant par là les réticences et les moqueries qu'occasionne, en Suisse, le mouvement suffragiste de cette période⁹⁴. En outre, un article de la *Feuille d'Avis de Lausanne* publié fin décembre 1912 parle de ce que devrait être le « bon féminisme » de l'UdFL, évinçant toute dimension suffragiste. Et l'article en question conclut:

«Comme on le voit, l'activité de l'UdFL est très diverse et très grande; elle est très louable aussi et ses résultats sont des plus encourageants. Voilà de bon féminisme. Il fera certainement plus en faveur des justes droits de la femme – moins méconnus par le sexe fort qu'on veut bien le dire – que les ridicules exploits des suffragettes anglaises. On n'a jamais fait de bon ouvrage en cassant les vitres.»⁹⁵

Le passage à un féminisme régionaliste vaudois s'effectue par la décision d'une indépendance du *Bulletin féminin* vis-à-vis du *Mouvement féministe* et par une affirmation identitaire intégrant des groupes vaudois, intégration dont l'arbre généalogique veut être un fort vecteur. Or, l'affirmation d'une identité associative régionale et sociale va trouver une voie d'activité qui assoira ce type de féminisme dans une réalité forte: la lutte cantonale contre la tuberculose.

Confirmations d'un féminisme social vaudois : de la lutte contre la tuberculose à la Première Guerre mondiale

Dès 1906, l'UdFL envisage d'entrer dans la lutte contre la tuberculose, et l'année 1912 en offre une occasion nette sur le plan cantonal. Maladie épidémique la plus grave en Suisse à la Belle Époque – elle est élevée au rang de maladie fédérale en 1913 –, elle préoccupe la Ligue vaudoise contre la tuberculose (LVT, 1906) dont le nombre de membres est à la traîne: avec 170 affilié-e-s en 1912 (contre 15 000 à Zurich, par exemple), son président Édouard de Cérenville, pour qui « le Vaudois ne veut pas entendre parler de tuberculose »96, résigné, donne carte blanche à Charlotte Olivier, membre de la LVT, pour mobiliser les femmes vaudoises et tenter de sortir de l'impasse. Or, c'est vers l'UdFL qu'elle se tourne, association «[...] qui lui semble l'agent tout désigné »97. Personnalité rebelle et volontaire, d'une spiritualité très forte98, faisant partie des rares femmes médecins d'alors, bras droit du célèbre médecin César Roux (1857-1934) qui la nomme au poste très convoité d'interne en chirurgie en 1897, Charlotte Olivier (1864-1945) est en contact étroit avec les milieux médicaux confrontés à la tuberculose, maladie dont elle fera son combat central. Membre de l'UdFL dès 1911, elle tient un long discours hautement mobilisateur lors de la journée cantonale des unions de femmes du canton de Vaud du 19 mai 1912, reproduit in extenso dans le BF de juin où l'engagement dans la lutte contre la tuberculose est jugé d'un « haut intérêt. » 99

⁹³ AVL, P194, 2/2, Feuillet trouvé dans le procès-verbal de la journée cantonale des Unions de Femmes du canton de Vaud du 15 mai 1913.

⁹⁴ Praz, Anne-Françoise, Regard sur, op. cit., p. 93.

⁹⁵ Feuille d'Avis de Lausanne, 26 décembre 1912.

⁹⁶ Manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Dorigny-Lausanne, Fonds Charlotte Olivier, cote IS1905, D-VI, carton 241, Ligue vaudoise contre la tuberculose, Édouard de Cérenville, président de la LVT

⁹⁷ Ibid.

⁹⁸ HELLER, Geneviève, « Charlotte Olivier et les femmes dans la lutte contre la tuberculose dans le canton de Vaud, 1910-1930 », in Pavillon, Monique, Vallotton, François, *Lieux de femmes, op. cit.*, p. 58.

⁹⁹ BF, juin 1912, p. 46-54, puis p. 54.

Très vite, la mobilisation a lieu, d'abord par une visite que fait le Comité très élargi de l'Union de la cure d'air de Sauvabelin créée par Charlotte Olivier en 1911, puis par la création de la Section d'hygiène. En quelques mois, et sous l'impulsion complémentaire de trois membres influents - Louise Cornaz, Emma Monneron-Tissot et Élisa Serment –, la campagne antituberculose bat son plein au sein de l'UdFL et profitera bientôt d'une publicité majeure: au printemps 1914, pendant quinze jours, une exposition sur la maladie organisée par Charlotte Olivier à la Grenette (Lausanne) implique toute une série de pouvoirs publics et privés 100 et rencontre un succès manifeste avec 1 000 visiteurs par jour, succès relayé par les journaux, dont la Feuille d'Avis de Lausanne qui titre: «La guerre d'aujourd'hui »101. À l'interne, le succès est rapide, la Section d'hygiène passant de 100 membres en mars 1913 à plus de 450 alors que la mobilisation est suivie par la plupart des principales unions de femmes vaudoises (voir arbre généalogique en p. 122). Dans ce contexte, soulignons l'arrivée de 18 membres nouveaux à l'UdFL en décembre 1912, 11 en mai 1913, 23 l'année d'après. Redynamisée par son engagement dans la lutte contre la tuberculose qui lui assure une visibilité publique, l'UdLF se fera toutefois rapidement déposséder de cette aura nouvelle: en 1913, la Section d'hygiène devient le Comité lausannois de la LVT, récupération cassant net une des branches solidement dessinée de l'arbre généalogique de 1913 (voir arbre généalogique en p. 122, légende 15).

La voie est ouverte, cela dit, à un type de féminisme social et local plus facilement porteur qu'un militantisme politique¹⁰². La Première Guerre mondiale viendra renforcer cette orientation. L'UdFL engage en effet dès le 4 août 1914 une collaboration avec la Municipalité de Lausanne aux côtés de dix autres organismes considérés par les autorités comme les principales œuvres charitables de la ville et intègre le Comité central de secours. Le travail mené dans ce cadre stimule hautement l'UdFL: le local associatif est submergé de demandes, le Bureau d'adresses est réactivé, le nombre de membres passe de 284 en mai 1914 à 345 en novembre 1916, enfin les finances seront, en décembre 1917, 40% supérieures à celles de décembre 1914. Dans cette effervescence associative, la présidente de l'UdFL fige, par la virulence de sa réponse à l'enquête que mène au niveau romand Émilie Gourd en mars 1915, l'orientation sociale et locale de l'activisme féminin lausannois:

«Si je n'ai pas jusqu'ici répondu à l'enquête du Mouvement, c'est que je n'ai à fournir aucun renseignement typique, et suis loin d'être bon prophète. Mais vous me posez la question directe à laquelle je ne puis me dérober.

Depuis août 1914, ni mes collègues de l'Union des Femmes de Lausanne, ni moi ne nous sommes demandés ce que devient le "féminisme". (Pardonnez-moi de trouver déjà ce mot désuet.) L'idée suisse et l'idée humaine occupent nos premières pensées. Je constate que l'instinct maternel s'est réveillé intensément chez la femme par un besoin irrésistible de soigner, de réchauffer, de réconforter, de protéger. Cet instinct-là, c'est celui de la vie même! Je ne cherche pas plus loin. L'avenir est à Dieu!

Julia Schnetzler, présidente de l'Union des Femmes de Lausanne. »¹⁰³

¹⁰⁰ Collaboreront à l'exposition le Service sanitaire cantonal, la Direction des travaux, la Direction de police, la Direction des domaines, la Direction de l'Hôpital, le directeur des écoles de Lausanne, celui des Écoles normales et celui du Collège cantonal, des médecins...

¹⁰¹ La Feuille d'Avis de Lausanne, 18 avril 1914.

¹⁰² À propos d'une tendance plus générale des sociétés féminines à opérer ce passage à un activisme social motivé par une reconnaissance publique au détriment d'objectifs plus féministes, voir PAVILLON, Monique, VALLOTTON, François, Lieux de femmes, op. cit., p. 34.

¹⁰³ Le Mouvement féministe, mars 1915, (« Notre enquête: la guerre est-elle favorable ou non au développement du féminisme?»).

On le devine, ce discours de rejet apparent de tout féminisme militant – l'UdFL signera en 1917 la pétition de l'AVSF pour l'obtention du droit de vote des femmes -, est une posture tactique qui vise à assurer le maintien d'une effervescence si bienvenue à une association qui sort d'une récente crise majeure et qui sait la difficulté d'une survie constamment menacée. Lors de l'assemblée générale du mois de décembre 1920, la même Julia Schnetzler rappelle aux affiliées ce qui soutient l'activité de l'association depuis 1896 et qui tient en trois mots essentiels soulignés dans l'archive: « Créer, organiser, durer » 104. Ainsi, cette posture, au même titre que le procédé salutaire en partiel trompe-l'œil qu'opère l'arbre généalogique de 1913 – cette nécessaire illusion affichée d'une pleine réussite –, interroge la nature ambiguë du pouvoir qu'a l'UdFL à maintenir une place dans l'espace public. Car, dans sa faculté d'adaptation, elle s'oblige aussi à une mobilité idéologique qui pose problème. Instrumentalisée par la LVT en 1912-1913, elle le sera aussi durant la guerre de manière autrement conséquente par son alignement sur les visées nationalistes d'un Gonzague de Reynold et d'une Nouvelle Société helvétique¹⁰⁵ que l'UdFL, par la présidente J. Schnetzler, invitera avec enthousiasme, voire ferveur, dans ses conférences¹⁰⁶. Or, la droite de l'entredeux-guerres freinera toute avancée en direction d'une émancipation féminine107.

Aussi faut-il peut-être interroger autrement, en guise de conclusion, la capacité d'action des sociétés féminines de la Belle Époque et plonger le regard dans les craquelures de la vie associative féminine, dans ses failles et ses limites – que cache, pour l'UdFL, le vernis de l'arbre généalogique – car elles sont, par les échecs et les difficultés révélées, par les tensions internes et les crises affrontées, des occasions majeures pour l'individu de construire et définir grâce au collectif son rapport personnel à un espace public donné. Dans les lignes d'adieu au Comité de l'association lausannoise qu'elle livre pour elle-même dans son journal intime le 21 mai 1911, Jeanne Hausammann ouvre clairement la porte à ce genre d'approche:

«Vendredi nous avons eu la journée cantonale; pas aussi amusante que l'année dernière, mais le dîner était meilleur et il faisait plus chaud malgré la bise. Beaucoup des membres de la ville et du dehors m'ont témoigné leur regret de me voir quitter le Comité, mais on n'a pas pensé à me remercier d'y être restée si longtemps. Moi, je garde de ces années un très bon souvenir, mais je ne regrette pas de quitter mes fonctions; en somme, l'Union des f. [sic] ne m'intéresse plus, et il me semble qu'on ne peut pas s'y éterniser, c'est un passage, et un passage très utile et plein d'instructions.» 108

Dès 1912, Jeanne Hausammann suit son désir d'horizons neufs en intégrant le comité de rédaction du *Mouvement féministe* d'Émilie Gourd. Sa capacité d'action – son *agency* ou son *empowerment* selon les termes d'usage récents en sciences sociales et dans les études de genre¹⁰⁹ – se sera nourrie de son itinéraire au sein de l'Union des Femmes de Lausanne et du canton de Vaud, au sein de ce lieu d'expérimentation de soi qui lui aura permis une faculté plus large de prise de possession de l'espace public.

Marc Vaucher

¹⁰⁴ AVL, P194, 2/3, PV de l'AG, 9 décembre 1920.

¹⁰⁵ Archives de la NSH, Bibliothèque nationale suisse, Bulletin de la Nouvelle société helvétique, janvier 1916.

¹⁰⁶ VAUCHER, Marc, « Créer, organiser, durer », op. cit., p. 186-193.

¹⁰⁷ PAVILLON, Monique, La femme illustrée des années 20, Lausanne: Histoire et société contemporaines, tome 4, 1986, p. 14; Jost, Hans Ulrich, « Menace et repliement 1914-1945», in Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses, tome 3, Lausanne: Payot, 1983, p. 165.

¹⁰⁸ Cité in Vaucher, Marc, « Créer, organiser, durer », op. cit., p. 143.

¹⁰⁹ Guétat-Bernard, Hélène, Lapeyre, Nathalie, «Les pratiques contemporaines de l'empowerment. Pour une analyse des interactions entre pratiques et théories, individu-e-s et collectifs», Cahiers du Genre, 2017/2 n° 63, p. 5-22; Haicault, Monique, «Autour d'agency, un nouveau paradigme pour les études de Genre», Rives méditerranéennes, 41, 2012, p. 11-24.

Marc Vaucher, né en 1971, originaire de Fleurier (NE), a grandi à Lausanne où, après une maturité fédérale obtenue en 1990 au Gymnase de la Cité, il poursuit des études universitaires de lettres et d'éducation physique enrichies d'une année à l'Université Laval (Québec). En 1998-99, il suit le séminaire d'histoire contemporaine conduit à l'Université de Lausanne par Monique Pavillon intitulé «Femmes écrivains et journalistes en Suisse à la Belle Époque» qui lui ouvre la porte à un mémoire de licence rédigé sous la direction du Professeur Hans Ulrich Jost et publié en 2014 aux Éditions Alphil à Neuchâtel: « *Créer, organiser, durer ». Naissance et développement de l'Union des Femmes de Lausanne (1896-1916).* Après plusieurs années passées dans l'enseignement spécialisé et au Secondaire I, il enseigne depuis 2010 l'histoire au Gymnase Provence à Lausanne.